

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

PROJET DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

ORIGINE

Priorité du Sommet de Montréal en 2003.

LE PROJET

Mettre en place un projet pilote de revitalisation urbaine intégrée dans 3 secteurs défavorisés.

SECTEURS VISÉS

- St-Pierre, Ville-Émard\Côte-St-Paul et Ste-Marie.
- Après un appel de propositions lancé aux arrondissements comptant des secteurs défavorisés.
- Choix fait par un comité de sélection comprenant des partenaires externes et entériné par le comité exécutif en juin 2003.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mobiliser l'ensemble des partenaires municipaux, gouvernementaux, communautaires et privés autour d'actions intégrées et structurantes susceptibles d'avoir un impact sur la situation des secteurs visés.
- Mettre en place des comités locaux de revitalisation issus de la concertation entre les arrondissements, les acteurs locaux et la population.
- Produire des plans locaux de revitalisation intégrée.
- Expérimenter un mode intégré d'organisation et de gestion, de façon à pouvoir tirer les leçons nécessaires à l'expansion du projet sur d'autres territoires.

OBJECTIFS DE LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

- Contrer l'exclusion sociale et améliorer les conditions de vie des résidents.
- Intervenir sur les éléments du cadre physique affectant les conditions de vie et le développement des milieux.
- Agir sur les conditions favorisant le développement économique et social des milieux.
- Concentrer les efforts dans certains secteurs.
- Gérer plus efficacement les ressources existantes et en mobiliser de nouvelles, par la mise en commun des préoccupations et des expériences.

RÉALISATIONS

- Lancement de l'appel de propositions et sélection de 3 secteurs : mai-juin 2003.
- Mise en place des structures d'encadrement et de suivi : juillet-août 2003.
- Création des comités locaux de revitalisation et lancement des projets : septembre-octobre 2003.
- Production de rapports d'étape avec portraits, diagnostics et pistes d'action : décembre 2003.
- Consultation des acteurs et de la population sur les actions à prioriser : janvier-février 2004.
- Production des plans locaux de revitalisation : mars 2004.
- Début de la phase de réalisation des plans : avril 2004.
- Évaluation : continue, avec dépôt du rapport final sur la 1^{ère} phase en juin 2004.

PLANS DE REVITALISATION

- Quelques exemples d'actions tirés des plans locaux de revitalisation (provenance entre parenthèses) :
- Requalifier des bâtiments industriels pour fins d'habitation et/ou de résidence atelier (Ste-Marie)
 - Réaménager le pôle Frontenac en misant sur la présence du Centre Jean-Claude Malépart et de la Maison de la Culture. (idem)
 - Créer un programme de médiation sociale de quartier (pour résoudre les conflits, réduire les plaintes, etc). (idem)
 - Construire une piscine au Centre Jean-Claude-Malépart. (idem)
 - Développer des projets d'économie sociale. (idem)
 - Mettre en place un projet d'éveil à la lecture pour les familles avec enfants de moins de 5 ans. (idem)
 - Créer une rue principale (St-Pierre)
 - Instaurer un festival de marionnettes. (idem)
 - Créer un magasin général. (idem)
 - Mettre sur pied une base de plein-air accessible à une clientèle régionale. (idem)
 - Consolider l'aide aux devoirs au HLM de l'Église. (Ville-Émard)
 - Aménager la cour intérieure du HLM. (idem)

- Désenclaver le Centre Gadbois. (idem)
- Créer un projet de coopérative de 18 unités sur la Vérendrye\de l'Église. (idem)
- Aménager la cour d'école de Marie-de-l'Incarnation. (idem)
- Créer un lien cyclable entre les 2 canaux. (idem)

PARTICULARITÉS DU PROJET

- L'obligation d'aborder les problèmes de revitalisation de façon globale et concertée, avec l'accord de la population.
- Le niveau de mobilisation des populations concernées et leur désir d'améliorer leur situation.
- Le caractère multisectoriel et décisionnel des comités de revitalisation.
- La nécessité d'agir dans des domaines (éducation, emploi, santé, etc) ne relevant pas seulement de la responsabilité municipale, mais exigeant la contribution de tous les partenaires.
- La participation d'un grand nombre de partenaires aux niveaux local et métropolitain et leur adhésion aux principes de la revitalisation intégrée
- La reconnaissance que la revitalisation urbaine, pour qu'elle soit efficace, doit porter à la fois sur l'amélioration du cadre physique et des conditions socio-économiques des personnes
- Le rôle de la Ville, à la fois initiatrice et leader du projet, mais aussi contributrice dans ses domaines de responsabilité.
- L'expérimentation, d'un mode de gestion véritablement intégré, contrairement au mode habituel de gestion en «silo».

PARTENAIRES IMPLIQUÉES

- **Partenaires communautaires et fondations:** Centraide du Grand Montréal; chefs de délégation des chantiers «Lutte contre la pauvreté» «Habitation» du Sommet de Montréal.
- **Représentants du gouvernement:** ministère des Affaires municipales, du sport et du loisir, Direction de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles; Agence de santé et de services sociaux de Montréal, direction de l'information et de la planification; ministère de l'Éducation du Québec, direction régionale de Montréal; ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, direction du Fonds québécois d'initiatives sociales; Société d'habitation du Québec, service du soutien à l'initiative communautaire et au partenariat; ministère de la Culture et des Communications, direction régionale de Montréal.
- **Partenaires internes:** Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, arrondissement de Ville-Marie, arrondissement de Lachine, arrondissement du Sud-Ouest, Direction générale.
- **Partenaires locaux :** de nombreux citoyens et citoyennes, les Tables locales de concertation, les groupes communautaires dans tous les domaines (logement, employabilité, culture, aménagement, santé, loisirs, etc) les CLSC, le milieu scolaire, les entreprises privées, des fondations, etc.
- **Partenaires universitaires :** Institut national de la recherche scientifique (INRS) Urbanisation culture et société, Université de Montréal, département de sociologie.

Perspectives pour 2004

- Amorcer la 2^e phase par la réalisation des actions des plans de revitalisation des 3 secteurs.
- Maintenir et développer le niveau de concertation, d'intégration et de mobilisation des partenaires autour de la réalisation des plans.
- Évaluer la possibilité d'étendre l'expérimentation à d'autres secteurs.
- Continuer à développer la réflexion sur une éventuelle stratégie montréalaise de revitalisation urbaine, à l'instar de plusieurs pays occidentaux.

Aspects budgétaires:

- Pour 2003 : 500 000\$, provenant du Sommet, dont 418 250\$ en arrondissements.
- Pour 2004 :
 - 450 000\$, provenant du Sommet, dont 381 000\$ en arrondissements;
 - à déterminer, sommes provenant des budgets réguliers des arrondissements ou de Services corporatifs;
 - à déterminer, sommes provenant du contrat de ville (arrondissements et Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie);
 - à déterminer, contributions de partenaires gouvernementaux, institutionnels et privés.

DATE : 12 mai 2004